

Carrefour Banque S.A.

Société Anonyme

1, Place Copernic
91051 Evry

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015

DELOITTE & ASSOCIES

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Carrefour Banque S.A.

Société Anonyme

1, Place Copernic
91051 Evry

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Carrefour Banque S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Comme indiqué dans la note 1.D « Principes et méthodes comptables » de l'annexe, votre société constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et leur couverture par des dépréciations calculées sur la base d'observations statistiques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 8 mars 2016

Les commissaires aux comptes,

Deloitte&Associés



Jean-Vincent Coustel

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Fabrice Odent

BILAN AU 31/12/2015

(en milliers d'euros)

ACTIF	NOTES	2015	2014
CAISSE, BANQUES CENTRALES		128 949	294 314
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES		-	-
CREANCES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT	2_4	1 289 234	1 269 835
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	3_4	2 395 279	2 063 270
OBLIGATIONS & AUTRES TITRES DE REVENU FIXE	5	223 068	455 880
ACTIONS & AUTRES TITRES DE REVENU VARIABLE	5	150 004	150 004
PARTICIPATION ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	5	148	9
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	8	22 764	22 765
CREDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION ACHAT		-	-
LOCATION SIMPLE		-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9	128 759	118 130
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9	16 538	15 468
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE		-	-
ACTIONS PROPRES		-	-
AUTRES ACTIFS	10	194 443	179 956
COMPTES DE REGULARISATION	10	215 415	233 188
TOTAL ACTIF		4 764 601	4 802 817

HORS-BILAN		2015	2014
ENGAGEMENTS DONNES	15	3 415 426	4 005 974
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		2 624 089	3 165 769
ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME		768 000	797 000
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		23 337	43 205
ENGAGEMENTS SUR TITRES		-	-

BILAN AU 31/12/2015

(en milliers d'euros)

PASSIF	NOTES	2015	2014
BANQUES CENTRALES		-	-
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	2_4	25 843	373 735
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	4	590 392	530 430
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	6_7	3 236 470	3 006 264
AUTRES PASSIFS	11	196 309	195 972
COMPTES DE REGULARISATION	11	48 312	59 473
PROVISIONS	12	34 662	16 968
DETTES SUBORDONNEES		-	-
FONDS / RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	13	3 735	3 735
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	14	628 878	616 240
CAPITAL SOUSCRIT		101 347	99 971
PRIME D'EMISSION		207 110	200 434
RESERVES		150 233	150 233
ECARTS DE REEVALUATION		-	-
PROVISIONS REGLEMENTEES	12	1 760	2 198
REPORT A NOUVEAU		130 913	98 515
RESULTAT DE L'EXERCICE		37 516	64 889
TOTAL PASSIF		4 764 601	4 802 817

HORS-BILAN		2015	2014
ENGAGEMENTS RECUS	15_16	4 742 379	4 963 419
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		2 127 951	1 845 000
ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME		2 593 500	3 098 194
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		20 928	20 225
ENGAGEMENTS SUR TITRES		-	-

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2015

(en milliers d'euros)

	NOTES	2015	2014
Intérêts et produits assimilés	17	185 948	217 770
Intérêts et charges assimilées	17	-67 453	-108 129
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées		-	-
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées		-	-
Produits sur opérations de location simple		-	-
Charges sur opérations de location simple		-	-
Revenus des titres à revenu variable		108 479	123 945
Commissions (produits)	18	66 124	67 439
Commissions (charges)	18	-5 530	-10 561
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	22	5 359	8 066
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	22	-	-
Autres produits d'exploitation bancaire	19	151 851	171 463
Autres charges d'exploitation bancaire	19	-51 391	-64 661
PRODUIT NET BANCAIRE		393 386	405 332
Charges générales d'exploitation	20	-212 027	-225 029
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		-9 288	-7 351
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		172 072	172 952
Coût du risque	21	-98 963	-100 754
RESULTAT D'EXPLOITATION		73 109	72 198
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		-16 106	13 285
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		57 003	85 483
Résultat exceptionnel		-	-
Impôt sur les bénéfices		-19 926	-21 247
Dotations / reprises de FRBG et provisions réglementées		439	652
RESULTAT NET		37 516	64 889

NOTE 1. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

A / Faits marquants de l'exercice clos 2015

1/ Augmentation du capital

Le capital social de Carrefour Banque a été augmenté de 1 376 164.96 euros et se trouve porté pour un montant de 99 970 791.76 euros à 101 346 956.72 euros.

2/ Poursuite de la diversification des sources de refinancement

Au cours de l'exercice 2015, Carrefour Banque a ainsi réalisé trois opérations publiques majeures pour accompagner le financement et le développement de ses activités. Une émission obligataire a été réalisée, en mars 2015, d'un montant nominal de 500 millions d'euros à cinq ans et à taux variable, une seconde émission obligataire en octobre 2015 de 300 millions d'euros à quatre ans et à taux variable et l'émission d'une troisième série de titres dans le cadre de la titrisation sous un format Master Trust de nos encours crédit renouvelable soit 400 millions d'euros à deux ans et à taux variable. Ces levées de capitaux s'inscrivent pleinement dans la perspective du respect des ratios de liquidité Bâle III via un allongement significatif de la durée d'origine et un parfait adossement des flux de l'actif et du passif.

3/ Dissolution du fonds commun de titrisation « Copernic 2012 »

Le fonds commun a été dissout en date du 26 octobre 2015, le solde des créances non échues figure à l'actif des comptes.

4/ Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques acquis ont fait l'objet d'un impairment au 31 décembre 2015 pour 15.8 millions d'euros.

5/ Opérations de défiscalisation « loi Girardin »

Les opérations Karukaz de 2007-2008 et l'ATR Air Caraïbes de 2009 ont été liquidées sur 2015.

B / Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels 2015 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions réglementaires, en particulier celles prévues par le règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Sauf mentions contraires, tous les montants en annexes sont exprimés en milliers d'euros.

C / Succursale

Carrefour Banque intègre dans la présentation de ses comptes sociaux sa succursale italienne depuis la date d'effet juridique de la fusion au 1er octobre 2011.

D / Crédits à la clientèle

Encours sains et encours douteux

Les crédits à la clientèle portés au bilan comprennent : le capital restant dû à la date d'arrêté, auquel s'ajoutent les intérêts, indemnités et primes d'assurances échus, ainsi que ceux qui sont courus et non échus à cette même date.

Les créances à la clientèle sont classées en créances douteuses lorsqu'elles présentent un risque probable ou certain de non-recouvrement total ou partiel. La dépréciation s'effectue à partir d'observations statistiques actualisées par nature de produit, selon l'antériorité et la dégradation constatée de la créance client. Conformément aux dispositions des articles 2211-1 à 2251-13 du Livre II – Titre 2 du règlement n°2014-07 de l'ANC relatif au traitement comptable du risque de crédit, Carrefour Banque procède à l'actualisation (aux conditions d'origine du crédit) des flux recouvrables dans le cadre du calcul des dépréciations pour créances douteuses.

En outre, Carrefour Banque applique les dispositions du dit règlement pour le calcul de la décote sur les crédits restructurés, par l'utilisation d'une référence au taux d'origine.

L'effet de l'actualisation des flux recouvrables pour le calcul des dépréciations et l'application du calcul de la décote impacte le produit net bancaire.

Enfin, les agios douteux et indemnités de retard comptabilisés en produit net bancaire et par ailleurs dépréciés via le coût du risque, sont neutralisés dans le produit net bancaire. Ce reclassement d'un montant de 2 412 milliers d'euros sur l'exercice contre 48 milliers d'euros sur 2014.

Encours douteux compromis

Les encours douteux compromis sont des encours douteux dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lequel un passage en perte à terme est envisagé. Les règles de déclassement en encours douteux compromis sont les suivantes chez Carrefour Banque et ce conformément aux modalités de l'article 2221-8 du Livre II – Titre 2 du règlement n°2014-07 de l'ANC :

- l'encours est en gestion recouvrement depuis au moins 12 mois ;
- l'encours client a fait l'objet d'une déchéance du terme : client transmis aux contentieux ;
- l'encours client fait l'objet d'un dépôt de dossier de surendettement en cours d'instruction depuis au moins 12 mois ;
- l'encours client fait l'objet d'une Procédure de Rétablissement Personnel (PRP).

Règles de passage à perte des encours :

En cas d'impossibilité de recouvrer en amiable ou par l'aide d'un titre exécutoire, soit par le fait du débiteur ou d'une décision de justice, nous procédons à un passage à perte de la créance. Les provisions constatées sont alors reprises en contrepartie de la perte enregistrée.

Conformément aux dispositions des articles 2111-1 à 2171-1 du Livre II – Titre 1, relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours, Carrefour Banque étale depuis le 1er janvier 2010, les commissions d'apporteurs d'affaires versées à l'occasion de l'octroi d'un crédit, sur la durée de vie effective de ce crédit. L'étalement diminue le produit net bancaire de 102 milliers d'euros sur l'exercice 2015.

E / Titres de placement

Conformément au règlement CRC n° 2005-01, relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, les titres de placement figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Ils sont dépréciés le cas échéant pour tenir compte de leur valeur de marché à la date d'arrêt. Les plus values latentes ne sont pas comptabilisées.

F / Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur prix de revient. Le cas échéant les titres sont dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité.

G / Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations figurent au bilan pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie économique prévue du bien :

- licences et logiciels : entre 3 et 8 ans ;
- matériels informatiques : entre 3 ans et 5 ans ;
- agencements et installations : entre 5 et 8 ans ;
- autres immobilisations : entre 3 et 10 ans.

Le droit au bail n'est pas amorti, mais fait l'objet de tests de dépréciation une fois par an et en cas d'indices de perte de valeur.

H / Instruments financiers à terme

Les couvertures de taux d'intérêt utilisées visent à limiter les effets des fluctuations des taux d'intérêt sur l'endettement à taux variable. Carrefour banque agit en qualité de centrale de refinancement et négocie les opérations de dérivés à la fois pour son compte propre et pour le compte des deux autres

entités (services financiers Carrefour Belges et Espagnols), et ce dans un but de mutualisation, d'organisation et d'accès au marché.

Ces couvertures sont réalisées au moyen d'instruments de gré à gré avec des contreparties bancaires de premier rang. Les instruments financiers utilisés sont principalement des swaps de taux. Les résultats dégagés sur ces instruments sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats sur les éléments couverts. Certaines opérations de couverture peuvent générer de manière limitée et temporaire des positions ouvertes. Ces positions font l'objet à l'arrêté des comptes d'une évaluation. Les éventuelles pertes latentes donnent lieu à la constitution d'une provision. Les instruments utilisés au 31 décembre sont représentés en notes 15 et 16. Les engagements en valeur nominale font l'objet d'une inscription en hors bilan.

Conformément à l'application du règlement du Comité de la Réglementation Comptable modifié 2004-16, relatif aux informations à fournir sur la « juste valeur » des instruments financiers, les instruments financiers dérivés ont fait l'objet d'une évaluation à la « juste valeur ». Cette valorisation s'appuie sur des paramètres de marché observables.

I / Indemnités de départ à la retraite

Carrefour Banque verse une indemnité de départ à ses salariés au moment de leur départ à la retraite, calculée sur l'ancienneté acquise à l'intérieur du Groupe Carrefour. Cet engagement est calculé sur une base actuarielle prenant en compte les facteurs de rotation du personnel, de mortalité et de croissance des salaires et des charges. Les engagements sont pris en charges sous forme de provisions. Les écarts actuariels sont donc comptabilisés en compte de résultat sur l'exercice constaté.

J / Conversion des opérations libellées en devises

Ces opérations suivent les règles édictées par les dispositions des articles 2711-1 à 2731-1 du Livre II – Titre 7 relatif aux opérations en devises.

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors-bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les produits et charges sont convertis en euros au cours du jour de l'opération.

Les gains ou pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés en fin de période au compte de résultat et constituent le résultat de change.

K / Impôt sur les bénéfices

Carrefour Banque est la société tête de Groupe du périmètre d'intégration fiscale.

Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par la filiale intégrée et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par Carrefour Banque.

Le taux de l'impôt sur les sociétés est de 33,33 %. La contribution additionnelle sur les bénéfices est de 3,3 % de l'impôt au droit commun abatement fait de 763 000 euros. La contribution exceptionnelle est égale à 10.7% de l'impôt dû, déterminé avant imputation des réductions et crédits d'impôt et des créances fiscales de toute nature.

L / Evénement postérieur à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture au 31 décembre 2015

M / Proposition d'affectation du résultat

La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée générale est la suivante :

Résultat de l'exercice (€)	37 515 606.24
Report à nouveau antérieur	130 912 951.90
RESULTAT DISTRIBUABLE A LA DISPOSITION DE L'ASSEMBLEE GENERALE	168 428 558.14
Affectation à la réserve légale	137 616.50
Affectation au poste "Autres réserves"	-
Répartition d'un Dividende global (4.26 € x 6 614 184 actions)	28 176 423.84
Report à nouveau du solde	140 114 517.80

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

Notes sur le bilan

(en milliers d'euros)

NOTE 2. CREANCES ET DETTES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	31/12/2015	31/12/2014
ACTIF		
Comptes ordinaires, comptes et prêts au jour le jour	16 657	85 823
Comptes et prêts à terme	1 272 577	1 184 012
TOTAL	1 289 234	1 269 835
dont créances rattachées	1 577	3 012
dont opérations avec entreprises liées	-	-
PASSIF		
Comptes ordinaires, emprunts au jour le jour	25 843	13 690
Emprunts et comptes à terme	-	360 045
TOTAL	25 843	373 735
dont dettes rattachées	-	32
dont opérations avec entreprises liées	-	-

(en milliers d'euros)

NOTE 3. CREDITS A LA CLIENTELE	31/12/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires débiteurs	485 022	440 418
Autres crédits à court terme	463 152	447 829
Crédit à moyen terme	451 365	348 058
Crédit à long terme	1 333 110	1 145 609
Total des prêts bruts à la clientèle	2 732 649	2 381 915
Dépréciation	-337 370	-318 645
TOTAL DES PRETS NETS A LA CLIENTELE	2 395 279	2 063 270

CREDITS A LA CLIENTELE NETS DE PROVISIONS	France	Italie	Principal	Créances ratt.	31/12/2015	31/12/2014
Créances saines	2 042 970	195 617	2 238 587	9 184	2 247 771	1 942 180
Dont opérations avec entreprises liées	161 000	-	161 000	133	161 133	177 224
Dont créances restructurées	-	-	-	-	309 005	235 548
Créances douteuses non compromises						
Valeur brute	115 342	-	115 342	-	115 342	77 291
Dépréciations	-50 213	-	-50 213	-	-50 213	-45 278
Taux de couverture			44%		44%	59%
Créances douteuses compromises						
Valeur brute	324 817	44 719	369 536	-	369 536	362 444
Dépréciations	-247 223	-39 934	-287 157	-	-287 157	-273 367
Taux de couverture			78%		78%	75%
Valeur nette au bilan	2 185 693	200 402	2 386 095	9 184	2 395 279	2 063 270

(en milliers d'euros)

NOTE 4. ECHEANCIER DES CREANCES ET DETTES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET SUR LA CLIENTELE						31/12/2015
	A VUE ET NON ECHÉANCÉ	JUSQU'À 3 MOIS	3 MOIS À 1 AN	1 À 5 ANS	+ DE 5 ANS	TOTAL
ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET INSTITUTIONS FINANCIERES						
Actif	18 234	1 271 000	-	-	-	1 289 234
Passif	25 843	-	-	-	-	25 843
Autres concours à la clientèle	9 051	292 968	451 365	1 134 446	198 664	2 086 494
Prêts à la clientèle financière	133	161 000	-	-	-	161 133
Comptes ordinaires débiteurs	147 652	-	-	-	-	147 652
TOTAL CREANCES SUR LA CLIENTELE (ACTIF)	156 836	453 968	451 365	1 134 446	198 664	2 395 279
TOTAL DES OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE (PASSIF)*	590 392	-	-	-	-	590 392

* dont opérations avec entreprises liées

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

Notes sur le bilan

(en milliers d'euros)

NOTE 5. ACTIONS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES	31/12/2015	31/12/2014
PARTS D'OPCVM DE PLACEMENT	150 000	150 000
ACTIONS ET AUTRES TITRES DE PLACEMENT NON COTES	4	4
ACTIONS ET AUTRES TITRES DE PLACEMENT COTES	-	-
AUTRES TITRES A LONG TERME	148	9
OBLIGATIONS *	223 067	455 880
TOTAL	373 219	605 893

* Obligations émises par le FCT Master Crédit Cards Pass, à échéance octobre 2025, souscrites par Carrefour Banque

- dont obligations subordonnées : 139 889 k€ comprenant une dépréciation s'élevant à 11 312 K€

- dont obligations parts cédantes : 83 150 k€

(en milliers d'euros)

NOTE 6. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	31/12/2015	31/12/2014
CERTIFICATS DE DEPOT	1 086 018	1 342 030
AUTRES TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	549 239	450 432
EMPRUNTS OBLIGATAIRE	1 601 214	1 213 803
TOTAL	3 236 470	3 006 264
dont dettes rattachées	1 470	4 840
dont opérations réalisées avec les entreprises liées	-	-

(en milliers d'euros)

NOTE 7. ECHEANCIER DES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE					31/12/2015
	≤ 3 MOIS	> 3 MOIS ≤ A 1 AN	> 1 AN ≤ A 5 ANS	+ DE 5 ANS	TOTAL
CERTIFICATS DE DEPOT	919 018	167 000	-	-	1 086 018
AUTRES TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	145 239	195 000	209 000	-	549 239
EMPRUNTS OBLIGATAIRE	1 214	300 000	1 300 000	-	1 601 214
TOTAL					3 236 470

(en milliers d'euros)

NOTE 8. TITRES DE PARTICIPATIONS ET DE FILIALES	31/12/2015			31/12/2014		
	VALEUR COMPT. BRUTE	DEPRECIATIONS	VALEUR COMPT. NETTE	VALEUR COMPT. BRUTE	DEPRECIATIONS	VALEUR COMPT. NETTE
FILIALES ET TITRES DE PARTICIPATION NON COTES						
CARMA S.A.	-	-	-	-	-	-
FIMASER S.A.	20 700	-	20 700	20 700	-	20 700
SERVICIOS FINANCIEROS CARREFOUR, E.F.C. S.A.	1 663	-	1 663	1 663	-	1 663
LA FINANCIERE PASS SAS	37	-	37	37	-	37
FCT COPERNIC 2012/FCT MASTER CREDIT CARDS PASS	-	-	-	1	-	1
GIE CARREFOUR PERSONAL FINANCE SERVICES	-	-	-	-	-	-
GIE GERIC	40	-	40	40	-	40
GIE CHAMNORD	324	-	324	324	-	324
TOTAL	22 764	-	22 764	22 765	-	22 765

FIMASER S.A. Avenue des Olympiades 20, 1140 BRUXELLES au capital de 8 655 202 €.

Participation de CARREFOUR BANQUE dans le capital 99,98%

Chiffre d'affaires exercice 2015 : 26 106 K€ en diminution de 5,0% par rapport à 2014

Résultat après impôt 2015 : 4 489 K€ en augmentation de 42,8% par rapport à 2014.

Réserves, report à nouveau et prime d'émission avant affectation du résultat 2015 : 14 937 K€

Les comptes de Fimaser sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe CARREFOUR BANQUE.

SERVICIOS FINANCIEROS CARREFOUR, E.F.C. S.A. domiciliée Calle Juan Esplandiu n°11 28007 MADRID au capital de 18 567 438 €.

Participation de CARREFOUR BANQUE dans le capital 6,797%

Chiffre d'affaires exercice 2015 : 1 060 706 K€ en augmentation de 12,8% par rapport à 2014

Résultat après impôt 2015 : 109 045 K€ en augmentation de 19,2% par rapport à 2014

Réserves, report à nouveau et prime d'émission avant affectation du résultat 2015 : 194 143 K€.

La société LA FINANCIERE PASS SAS, domiciliée au 1, Place Copernic - 91051 EVRY Cedex, filiale au capital de 37 000 €.

Participation de CARREFOUR BANQUE dans le capital 100,00%, résultat net en perte de 6 478 k€ sur 2015.

Le FCT Master Crédit Cards Pass domicilié 41 rue Délizy 93500 PANTIN.

La participation de CARREFOUR BANQUE dans le capital pour 100,00% (représentant 300 €).

Les comptes du FCT Master Crédit Cards Pass sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe CARREFOUR BANQUE

Le FCT Copernic 2012 domicilié 9 rue du Débarcadère 93500 PANTIN a fait l'objet d'une dissolution au 26 Octobre 2015.

La participation de CARREFOUR BANQUE dans le capital 100,00% (représentant 300 €).

Les comptes du FCT Copernic 2012 sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe CARREFOUR BANQUE.

GIE Carrefour Personal Finance Services domicilié 1 place Copernic 91080 COURCOURONNES

GIE sans capital constitué le 13 Avril 2010 par Carma et Carrefour Banque qui agit en qualité de membre référent.

Les comptes du GIE CPFS sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe CARREFOUR BANQUE.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

Notes sur le bilan

(en milliers d'euros)

NOTE 9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	31/12/2014	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	AUTRES MOUVEMENTS	31/12/2015
IMMOBILISATIONS BRUTES					
Immobilisations incorporelles	131 165	17 883	1 589	-1 646	145 813
Immobilisations corporelles	32 073	5 524	2 188	1 646	37 055
TOTAL IMMOBILISATIONS BRUTES	163 238				182 868
Amortissements sur immobilisations incorporelles	13 034	5 703		-1 683	17 054
Amortissements sur immobilisations corporelles	16 605	3 586	1 357	1 683	20 517
TOTAL DES IMMOBILISATIONS NETTES	133 598				145 297

(en milliers d'euros)

NOTE 10. AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
ACTIF		
Débiteurs divers groupe	88 173	78 914
Autres débiteurs divers *	106 270	101 042
TOTAL AUTRES ACTIFS	194 443	179 956
Valeurs à l'encaissement	171 260	179 456
Charges constatées d'avance	11 206	11 019
Produits à recevoir	32 949	42 713
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION	215 415	233 188

* dont les avances à la SCI KARUKAZ II de 6 013 K€ sur 2009, au GIE GNIFI (INCO) de 18 510 K€ sur 2006, à la société LA FINANCIERE PASS pour KECHO 2 de 8 400 K€ sur 2014, à la SCI AMBAVILLE de 6 126 K€ sur 2013.

Ces avances correspondent à des investissements défiscalisés.

*dont la dépréciation de 7 650 K€ au 31/12/2015 sur les dépôts de garantie au titre du risque de défaillance des débiteurs des créances cédées au FCT.

(en milliers d'euros)

NOTE 11. AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
PASSIF		
Créditeurs divers groupe	121 447	118 838
Impôts et taxes	19 217	4 273
Dettes sociales	20 955	26 253
Fournisseurs	3 019	4 306
Autres créditeurs divers *	31 670	42 302
TOTAL AUTRES PASSIFS	196 309	195 972
Charges à payer	36 521	44 680
Produits constatés d'avance	11 791	12 558
Valeurs à l'encaissement	0	2 235
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION	48 312	59 473

*dont les abandons de créances à la SCI KARUKAZ II de 3 942 K€ sur l'exercice 2009, au GIE GNIFI de 18 510 K€ sur 2006, et à la SCI AMBAVILLE de 4 016 K€ sur 2013.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

Notes sur le bilan

(en milliers d'euros)

NOTE 12. DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	SOLDE AU 31/12/2014	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	AUTRES MOUVEMENTS	SOLDE AU 31/12/2015
Dépréciations des crédits à la clientèle	318 646	24 933	35 826	29 618	337 370
TOTAL	318 646	24 933	35 826		337 370
PROVISIONS					
Provisions pour retraites	15 572	2153			17 725
Autres provisions	1 396	16270	729		16 937
TOTAL	16 968				34 662
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Amortissements dérogatoires	1 033	1	159	-	875
Provision réserve spéciale de participation	1 165	-	280	-	885
TOTAL	2 198				1 760

(en milliers d'euros)

NOTE 13. FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	SOLDE AU 31/12/2014	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE AU 31/12/2015
PROVISIONS DES FONDS POUR RISQUES BANCAIRES	3 735	-	-	3 735

(en milliers d'euros)

NOTE 14. CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	SOLDE AU 31/12/2014	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE AU 31/12/2015
CAPITAL : 6 614 184 actions*	99 971	1 376	-	101 347
RESERVES ET REPORT A NOUVEAU				
Prime d'émission	200 254	6 856	-	207 110
Bons de souscription d'actions*	180	-	180	-
Réserves légales	9 997	-	-	9 997
Réserves statutaires	-	-	-	-
Autres réserves	140 236	-	-	140 236
Report à nouveau	98 515	32 398	-	130 913
TOTAL RESERVES ET REPORT A NOUVEAU	449 183	39 253	180	488 256

*Augmentation de capital de 1 376 k€ équivalant à 89 828 actions nouvelles correspondant à la conversion des BSA 1.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS
Notes sur le hors-bilan

(en milliers d'euros)

NOTE 15. CREDITS CONFIRMES, CAUTIONS, AVALS ET AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS OU DONNES	31/12/2015	31/12/2014
ENGAGEMENTS DONNÉS	3 415 426	4 005 974
Ouverture de crédits confirmés en faveur de la clientèle	2 624 089	3 165 769
Engagements sur instruments de taux d'intérêt (Swaps)	768 000	797 000
Caution, aval, autres garanties donnés d'ordre de la clientèle	23 337	43 205
- dont garanties financières	23 337	43 205
Engagement sur titres	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	4 742 379	4 963 419
Engagements de financement reçus d'établissement de crédit	1 617 951	1 345 000
Engagements de financement reçus de la clientèle financière	510 000	500 000
Engagements sur instruments financiers à terme	2 593 500	3 098 194
Caution, aval, autres garanties reçus d'établissement de crédit	20 928	20 225

NOTE 16. INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	31/12/2015				31/12/2014			
	Micro-couverture	Position ouverte isolée	Total	Juste valeur	Micro-couverture	Position ouverte isolée	Total	Juste valeur
Opérations fermes de gré à gré								
Swaps de taux d'intérêt	1 150 500	1 896 000	3 046 500	-15 383	1 499 000	2 081 194	3 580 194	-21 578
Swaps financiers de devises	-	-	-	-	-	-	-	-
Caps	-	315 000	315 000	34	-	315 000	315 000	138
TOTAL	1 150 500	2 211 000	3 361 500	-15 349	1 499 000	2 396 194	3 895 194	-21 440

Durée résiduelle	≤ 1 an	> 1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
ventilation du nominal des contrats	173 000	695 000	282 500	1 150 500
ventilation de la juste valeur	-1 159	-12 012	-2 212	-15 383

Notes sur le compte de résultat

(en milliers d'euros)

NOTE 17. INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	31/12/2015		31/12/2014	
	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES
Sur opérations avec les établissements de crédit	27 367	33 801	48 589	54 970
Sur opérations avec la clientèle *	147 186	10 337	158 018	11 853
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	11 395	23 315	11 164	41 306
TOTAL	185 948	67 453	217 770	108 129
* parties liées (produits).....	1 070	-	1 785	-

(en milliers d'euros)

NOTE 18. COMMISSIONS	31/12/2015		31/12/2014	
	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES
Commissions sur opérations sur titres	13 553	-	14 845	-
Commissions sur moyens de paiement	52 571	5 530	52 593	10 561
TOTAL	66 124	5 530	67 439	10 561

(en milliers d'euros)

NOTE 19. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	31/12/2015		31/12/2014	
	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES
Quote-part sur opérations d'exploitation faites en commun	53 867	51 147	67 910	64 322
Charges refacturées à des sociétés du groupe	-	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation bancaires*	97 984	244	103 553	339
TOTAL	151 851	51 391	171 463	64 661
* parties liées (produits).....	80 384	-	87 243	-

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS**Notes sur le compte de résultat**

(en milliers d'euros)

NOTE 20. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	31/12/2015	31/12/2014
Salaires et traitements	52 291	51 521
Charges sociales et fiscales	32 441	34 576
Intéressement et participation	4 245	4 321
CHARGES DU PERSONNEL	88 977	90 418
dont Charges de retraites	6 393	6 998
AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS	123 049	134 611
TOTAL CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	212 027	225 029

(en milliers d'euros)

NOTE 21. COUT DU RISQUE	31/12/2015	31/12/2014
Net dotations / reprises dépréciations	4 072	-11 936
Charges sur créances clientèle couvertes principalement par des dépréciations	-103 034	-88 818
TOTAL	-98 963	-100 754

(en milliers d'euros)

NOTE 22. GAINS OU PERTES SUR DES OPERATIONS DE PORTEFEUILLE	31/12/2015		31/12/2014	
	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES
GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION				
- Sur instruments financiers	5 361	-	7 970	-
- Gain ou perte de change	-2	-	96	-
TOTAL	5 359	-	8 066	-
GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT - ASSIMILES				
- Dépréciation titres de placement	-	-	-	-
- Plus ou moins values sur cessions de placement	-	-	-	-
- Charges sur titres de placement	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Autres informations

(en milliers d'euros)

NOTE 23. DIRIGEANTS	31/12/2015	31/12/2014
Rémunérations allouées aux organes d'Administration et de Direction	1 764	1 769

(en nombre)

NOTE 24. EFFECTIFS	31/12/2015	31/12/2014
Effectif moyen de l'exercice dont :	1 653	1 677
Employés	1 330	1 360
Cadres	323	317

NOTE 25. IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS CONSOLIDANTES

La société CARREFOUR BANQUE est consolidée par intégration globale dans les comptes du Groupe CARREFOUR S.A. (détention 60,00%) ayant son siège 33, Avenue Emile Zola - 92100 Boulogne Billancourt et par mise en équivalence dans ceux de BNP PARIBAS SA ayant son siège 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris, au travers de sa filiale BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE S.A. (détention 40,00%) ayant son siège 1 boulevard Haussmann - 75009 Paris.